

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le 27 novembre à 18h s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.

Étaient présents Elisabeth Bousquet, Fabrice De Nardi, Fabrice Redoules, Sylvia Goulding, Frédérique Boret, Dominique Colombo, Daniel Hobmaier, Roger Bourhoven, Sylvia Jouhanneau,

Absents excusés Rémy Soullignac

Convocation du 24/11/2015

Secrétaire de séance : Frédérique Boret

I – Lecture et approbation du compte-rendu du conseil municipal du 12 Octobre 2015 à l'unanimité, et validation.

II – Lecture des rapports annuels sur le prix et la qualité du service de l'eau potable et de l'assainissement collectif

Fabrice de Nardi distribue aux conseillers les feuilles d'information concernant l'eau potable et l'assainissement collectif et fait une lecture des rapports.

III – Délibération sur le choix du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Jérôme Bonafous soumet à l'assemblée une proposition de réponse à la Préfecture dont il donne lecture : soit l'ensemble des réflexions préalables qui conduisent à se prononcer contre la proposition préfectorale du scénario de l'«équilibre» et à demander l'application de la dérogation, notamment compte tenu de la faible densité de population de notre territoire. Aucun point du texte ne soulevant d'objection, on procède au vote.

VOTE : POUR : 10 CONTRE : 0

IV – Questions diverses

Le SDIS a contrôlé les bornes incendie de la commune ; à l'exception de la borne des Places qui présente un débit insuffisant, l'ensemble des points d'eau contrôlés est satisfaisant.

La création de nouveaux points d'eau sur la commune est évoquée.

Jérôme Bonafous informe l'assemblée que le parcours ENS est fermé au public dans l'attente de sa réfection.

Un point financier et technique est fait sur les travaux de la rue principale. S'agissant des travaux, Frédérique Boret demande dans quel but sont opérés modifications et terrassement de l'espace enherbé sous le village. Jérôme Bonafous et Roger Bourhoven répondent que les travaux ont été l'opportunité à moindre coût de pouvoir rendre le chemin praticable, de prolonger le parking existant sous la mairie et de créer une «plateforme» supplémentaire offrant un espace utilisable pour un éventuel aménagement et/ou activités... Que le maire, les adjoints, les délégués à l'espace vert et à l'urbanisme ont suivi en concertation l'évolution des faisabilités des dites modifications.

Frédérique Boret regrette qu'il n'y ait pas eu une concertation du conseil municipal sur le projet.

Information sur l'élagage des branches surplombant les fils téléphoniques.

Le prix du Jury pour le fleurissement, d'un montant de 155 euros, sera remis au printemps.

Fabrice Redoules émet le souhait qu'une personne puisse seconder Patrick Maury dans son travail. Jérôme Bonafous propose de recourir au contrat d'accompagnement dans l'emploi. Un accord est donné pour lancer la recherche en début d'année.

Frelon asiatique : on propose de mettre en place un représentant qui sera chargé d'organiser le piégeage au printemps.